



Société A + B TECHNOLOGIES
Société à responsabilité limitée au capital de 8000 €
Siège social : 48 rue d'Alsace, 62790 LEFOREST
RCS ARRAS 517 748 042

2010 B87
Greffe du Commerce DOUAI
59500 (nord)

Dépôt n° 12441240
Le :

Le Greffier :

PV ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2011

L'an deux mille onze, et le dix-neuf décembre, à neuf heures, les associés se sont réunis au siège social à Leforest, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Romain DUPONT (1000 parts – 100%)

qui détient 1000 parts sociales sur un total de 1000.

représentant " la totalité " des parts sociales, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires, conformément aux dispositions des articles seize et dix-sept des statuts.

M. Romain DUPONT préside la séance

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

Transfert du siège social de l'entreprise

Le Président met aux voix la résolution inscrite à l'ordre du jour.

Résolution :

La société était jusqu'à présent domiciliée au siège social du gérant à Leforest. Le gérant ayant déménagé à Erchin (23 rue de l'église 59169 ERCHIN), il est proposé que le siège de la société soit transféré au nouveau domicile du gérant dès ce jour. Le gérant a préalablement donné son accord pour cette résolution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est demandé au gérant de procéder aux formalités légales en vue de procéder au transfert du siège, avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi.

A cet effet les statuts seront modifiés pour remplacer l'ancienne adresse par la nouvelle adresse du siège, aux articles suivants :

- Article 4 : siège social
- Article 13 : gérance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant, également associé unique.

Le gérant et associé unique